



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Mairie de VIGNY

2 rue de Goin

57420 VIGNY

Dossier suivi par : Romain DECCO
Tél. : 03 87 34 33 64
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr
Réf. : RD/RS ASPE-L9

Objet : **Dossier de déclaration concernant le rejet d'eaux
pluviales du lotissement " La Fontaine de
Mourchamp" sur la commune de VIGNY**

Metz, le 10 octobre 2014

P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Rejet d'eaux pluviales du lotissement "La Fontaine de Mourchamp"
sur la commune de VIGNY**

Ce dossier a été déposé par :

Espace Evolution
31 Rue Principale
57420 VIGNY

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2014-00119** » en date du 30 septembre 2014, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie
durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage
précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER